

Le 18 octobre 2013

Déclaration en Comité d'entreprise CSC de la CGT-FO

Au vu du contexte actuel, et en dehors de toute manœuvre pré-électorale comme nous tiens à le rappeler Monsieur le secrétaire du CE dans chacun de ces mails, il nous paraît évident, en tant que CGT-FO, de rappeler à l'ensemble des membres du comité d'entreprise CSC France, qu'il ne faut pas négliger la situation de stress et de mal être qui réside en ce moment au sein de notre entreprise :

- projet licenciement en cours,
- incertitude professionnelle pour beaucoup de salariés,
- instabilité de l'organigramme.

La situation pour le moins préoccupante de **l'outsourcing**, nous interdit d'oublier ce point à l'ordre du jour, car l'ensemble des salariés de ce secteur sont en attente de réponses claires quant à leur avenir au sein de CSC.

C'est pourquoi la CGT-FO demande à la direction ainsi qu'à Mr le secrétaire du comité d'entreprise de mettre de manière récurrente un point sur les différents contrats d'outsourcing comme (cf au pv pour la suite).

Le suivi de la situation de ces salariés aujourd'hui en grande difficulté morale, notamment due à une gestion plus que « douteuse » de ces contrats, est directement lié à nos prérogatives ainsi qu'à celle du CHSCT.

Les salariés de cette branche (GIS) mais aussi ceux du support et du conseil, sont aujourd'hui fatigués et usés moralement des non réponses de la direction mais aussi du mépris de certains élus.

Recevoir 3 ans et demi plus tard des comptes rendus du comité d'entreprise européen sans aucun commentaire ni restitution de la part des représentants à cette instance, mais aussi l'envoi de figurants aux réunions paritaires, en sont aussi la preuve.

A quel jeu jouez-vous ?

Nous rappelons quelque soit leur rattachement (GIS, conseil, ou support) les salariés doivent être traités de la même manière. Le discours étant à la mode, la CGT-FO tient à rappeler qu'elle n'est pas en campagne, contrairement à ce qu'en disent les autres organisations syndicale, mais juste dans les prérogatives qui lui sont données, c'est-à-dire veiller au respect et aux droits des salariés de CSC France.

Enfin, la CGT-FO demande au secrétaire du CE de CSC France de cesser ces tentatives d'intimidation à l'encontre de nos représentants pour preuve votre appel téléphonique du 15 octobre dernier.

L'équipe CGT-FO
@ CSC France.

MEFIEZ VOUS
DES IMITATIONS



Pour les salaires, pour l'emploi, pour le respect
Rejoignez Force Ouvrière !

